APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Représentation du territoire de la CADEMA au Salon de la Plongée 2026

Office de Tourisme Intercommunal Dembéni Mamoudzou (OTI CADEMA)

Contexte

L'**Office de Tourisme Intercommunal Dembéni Mamoudzou (OTI CADEMA)** participera à la **27e édition du Salon International de la Plongée Sous-Marine**, qui se tiendra, à **Paris,** du **8 au 11 janvier 2026** au Parc des Expositions de la **Porte de Versailles**.

Cette participation s'inscrit dans la stratégie de valorisation du territoire portée par l'OTI, avec pour objectifs de :

- promouvoir l'image et les atouts de la destination Mayotte, et plus spécifiquement ceux du territoire de la CADEMA ;
- valoriser l'offre de plongée sous-marine, d'écotourisme et d'activités nautiques locales ;
- positionner Mayotte comme destination d'exception auprès du grand public et des professionnels du secteur.

Événement de référence en Europe, le Salon de la Plongée réunit chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs, acteurs institutionnels, opérateurs touristiques, médias spécialisés et passionnés du monde subaquatique.

Pour cette édition, l'**Office de Tourisme Intercommunal Dembéni Mamoudzou (OTI CADEMA) souhaite désigner un représentant professionnel unique** pour incarner l'offre de **plongée du territoire Dembéni-Mamoudzou** et assurer la représentation de la destination sur le **stand institutionnel de l'AADTM (Agence d'Attractivité et de Développement Touristique de Mayotte)**.

Objet de l'AMI

L'**Office de Tourisme Intercommunal Dembéni Mamoudzou (OTI CADEMA)** lance un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner **un professionnel qualifié** chargé de représenter la **destination plongée de Dembéni-Mamoudzou** au sein de l'espace d'exposition de Mayotte.

Le candidat retenu assurera :

- la **présence active et continue sur le stand** pendant toute la durée du salon ;
- la **valorisation du territoire CADEMA**, de son lagon, de ses activités de plongée et de ses opérateurs ;
- l'**incarnation professionnelle** de l'image de la destination auprès des visiteurs, partenaires et médias.

Missions du représentant

- Être présent à Paris du **7 au 12 janvier 2026** (incluant ouverture et clôture du salon) ;
- Accueillir, informer, orienter les visiteurs grand public et professionnels ;
- Promouvoir l'offre de plongée et d'activités nautiques du territoire de la CADEMA ;
- Représenter les acteurs locaux (clubs, opérateurs, hébergements, etc.) ;
- Participer aux animations, temps forts, rencontres presse ou partenaires B2B ;
- Remettre un **rapport de mission** à l'issue du salon (modèle fourni par l'OTI).

Profil recherché

- Professionnel **immatriculé à Mayotte et assuré** ;
- Activité en lien avec la **plongée sous-marine**, l'environnement marin, l'écotourisme ou la valorisation du territoire ;
- Expérience dans la participation à des événements professionnels ou institutionnels ;
- Bonne présentation, autonomie, aisance relationnelle ;
- Maîtrise des messages de promotion touristique de Mayotte et du territoire CADEMA.

Prise en charge par l'OTI

- Billet d'avion **aller-retour Mayotte – Paris** ;
- Les frais de mission seront remboursés **après accomplissement de la mission**, sur présentation des **factures nominatives** justifiant les dépenses engagées, **dans la limite des plafonds suivants** :

    - **Hébergement à Paris** : remboursement sur frais réels, dans la limite maximale de **140 € TTC par nuit**, pour un séjour du **7 au 12 janvier 2026** (base chambre double, petit-déjeuner inclus, à Paris intra-muros) ;
    - **Repas** : remboursement de **10 repas maximum**, dans la limite de **20 € TTC par repas**, sur présentation de justificatifs.

Tout dépassement de ces montants plafonds restera à la charge exclusive du participant, sans possibilité de remboursement par l'OTI Dembéni Mamoudzou.

- Badge exposant, accès au stand, accompagnement logistique ;

À la charge du participant : transport local, dépenses personnelles, et autres.

Dossier de candidature

À transmettre **avant le lundi 10 novembre 2025** à l'adresse :
contacttourisme@oticadema.yt

Le dossier comprendra :

1. **Pièces administratives** :
    - Justificatif d'immatriculation à Mayotte (Kbis ou INSEE)
    - Attestation d'assurance professionnelle et d'exploitation
    - RIB
    - Pièce d'identité de l'entrepreneur

    - Pièce d’identité de celui qui voyagera (si différente de l’entrepreneur)
2. **Note de motivation** :
    - Présentation de l’activité ou structure installée sur la CADEMA
    - Liens avec la plongée, le tourisme ou l’environnement depuis les communes Dembéni et/ou Mamoudzou
    - Proposition d’actions ou d’outils de promotion pour ce salon et autres perspectives
3. **Supports disponibles** (photos, vidéos, visuels, brochures…)

Critères de sélection

- Dossier complet et conforme
- Adéquation du profil avec les missions confiées
- Pertinence et qualité de la note de motivation
- Capacité à représenter l’image du territoire de la CADEMA et à communiquer efficacement
- Complémentarité avec les autres exposants du stand Mayotte de l’AADTM

Engagements attendus

- **Présence continue** sur toute la durée du salon (8 au 11 janvier 2026) ;
- Respect des messages et supports de l’OTI et de l’AADTM ;
- **Communication obligatoire** sur les réseaux sociaux avant, pendant et après le salon, **mentionnant explicitement l’OTI Dembéni Mamoudzou** comme structure accompagnatrice ;
- Transmission d’un **rapport post-salon** sous 15 jours.